ASBL GAI SEJOUR - FOYER OCCUPATIONNEL

La Garenne

2025

Projet d'unités :

Lapins – Lièvres

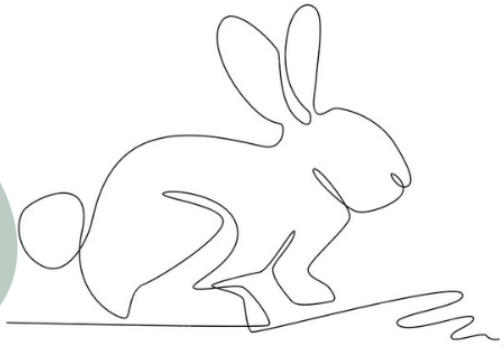

Table des matières

1. Introduction 3
2. Fiche d'identité : 4
3. Présentation générale : 4
A. Population accueillie : 4
B. Les équipes éducatives : 4
C. Présentation des équipes éducatives 7
Aspects pratiques : 12
E. Présentation d'une journée type : 13
4. Nos objectifs : 15
A. Développer l'individualisation et la socialisation : 15
B. Développer l'inclusion : 16
C. Développer l'autodétermination : 16
D. Développer l'autonomie : 16
E. Favoriser le bien-être corporel et affectif : 17
5. Méthodologie : 19
A. L'éducation positive 19
La sanction réparatrice 19
La réparation à l'initiative de la personne accompagnée 19
La réparation de la part des adultes envers la personne accompagnée 19
Les 3 R de la réparation selon la discipline positive 20
6. Les activités : 21
A. Les activités d'autonomie 21
B. Les activités sportives 21
C. L'activité piscine 22
D. Les activités socio-culturelles 22
E. Les activités d'initiation à la cuisine 22
F. Les activités de loisirs 22
G. Les activités créatives 23
H. L'activité jardinage 23
I. Les séjours camps 23
J. Plannings types d'activités 26

1. Introduction

Au-delà de l'obligation légale, ce projet pédagogique est un document de référence et un outil fondamental au bon fonctionnement de nos unités pédagogiques. Il instaure une dynamique de travail visant à engager les équipes éducatives dans un temps et dans un cadre donné.

Ce projet pédagogique reflète nos valeurs, nos pratiques éducatives, nos choix méthodologiques, qui, ne sont pas une fin en soi mais un instrument qui favorise l'autonomie, la socialisation, le bien-être et le développement de nos personnes accompagnées.

C'est à travers ce projet que nous cherchons à définir les axes principaux de nos actions à destination des résidents des unités pédagogiques des Lapins et des Lièvres.



« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseigne, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »

Benjamin Franklin





FOYER OCCUPATIONNEL

ASBL LE GAI SEJOUR

La Garenne

E-mail *garenne@ebgs.eu*

Site Web *www.esperanderie.eu*

Téléphone *0032 69 78 01 03*

Adresse *Rue du Vert Velu n°67, 7608 Wiers (Belgique)*

Responsable *Madame HANNEQUART Julie*

2. Fiche d'identité :

3. Présentation générale :

A. Population accueillie :

Le Foyer Occupationnel « La Garenne » héberge des résidents majeurs de sexe masculin. Ils sont autonomes pour les actes liés au quotidien.

La Garenne se compose de deux unités :

- L'unité pédagogique des Lapins, celle-ci accueille des résidents plus jeunes (moyenne d'âge 25 ans).

- L'unité pédagogique des Lièvres, celle-ci accueille des résidents plus âgés (moyenne d'âge 40 ans). Les personnes accompagnées dans cette unité présentent un déficit intellectuel léger à modéré pouvant être associé à des troubles du comportement, de l'autisme, de la trisomie…

L'accompagnement quotidien dépend des besoins et des attentes de chaque résident et s'élabore avec sa participation et accord.

B. Les équipes éducatives :

Le Foyer occupationnel « La Garenne » est sous la responsabilité de madame Hannequart Julie, chef de service et Delmarche Océanne, chef d'unité.

Nous y trouvons trois équipes éducatives :

- L'équipe éducative des Lapins, celle-ci se compose de 7 éducateurs
- L'équipe éducative des Lièvres, celle-ci se compose de 8 éducateurs
- L'équipe éducative de nuit, celle-ci se compose de 2 veilleuses
- Un éducateur volant.

Le chef de service assure le lien avec la direction générale et la coordinatrice pédagogique. Elle assure également le lien avec le service administratif et le service des ressources humaines. Le chef d'unité assure quant à lui le lien entre l'équipe éducative et le chef de service. Il anime les réunions d'équipe pluridisciplinaire, il rédige les horaires. Il s'occupe des commandes et gère les réparations et il coordonne les projets d'activités.

Les équipes éducatives jouent un rôle essentiel, celui d'accompagner ces adultes en situation de handicap dans la mise en place de leur projet, les soutiennent et les aident à le concrétiser.

Elles assistent et stimulent les personnes accompagnées afin de maintenir, voire acquérir, une certaine autonomie dans le quotidien. Les équipes éducatives visent également à leur bien-être, au confort et à leur épanouissement général. Les éducateurs sont là aussi pour écouter, analyser les situations et mettre ainsi des solutions en place adaptées à chacun des résidents qui leur sont confiées.

Les équipes éducatives sont également assistées d'une psychologue, d'une logopède, de kinésithérapeutes, d'une coordinatrice pédagogique, d'un service infirmier qui participent également à l'accompagnement de la personne accompagnée ainsi qu'à l'élaboration de son projet personnalisé d'accompagnement.



Les éducateurs proposeront un bon nombre d'activités, d'ateliers en interne ou externe afin de favoriser l'intégration des résidents au sein de la société. Ces activités pourront être de loisir (restaurant, parcs d'attractions, cinéma, …), sportives (natation, athlétisme, marche à pied, piscine, …), culturelles (musées, expositions…).

Il est important de préciser qu'il revient au professionnel de s'adapter aux personnes accompagnées et non l'inverse et qu'accompagner quelqu'un, c'est faire avec lui et non à sa place.

Les équipes éducatives se relayent de la façon suivante :

	Lapins	Lièvres

Matin	1 éducateur de 6h30 à 14h00	1 éducateur de 6h30 à 14h00
Après-midi	1 éducateur de 8h30 à 21h00	1 éducateur de 14h à 21h00
Journée	1 éducateur de 8h30 à 19h30	1 éducateur de 10h à 20h30
Week-end	1 éducateur de 7h30 à 19h30 1 éducateur de 8h30 à 20h30	1 éducateur de 7h30 à 19h30 1 éducateur de 8h30 à 20h30
Nuit semaine	1 éducateur de 20h45 à 7h45	
Nuit week-end	1 éducateur de 20h15 à 7h45	

Les équipes éducatives communiquent grâce aux moyens de communication suivants :



Le logiciel métier PEPS :

Ce logiciel comprend toutes les informations à connaître afin d'avoir une prise en charge et une connaissance optimale de la personne accompagnée : anamnèse médicale, anamnèse éducative, les objectifs de son projet personnalisé d'accompagnement, les contacts famille/tuteur, la médication, son parcours de vie, …
Il sert également de support principal afin de communiquer avec l'ensemble de l'équipe éducative. Il permet de la tenir informée au quotidien du déroulement de la journée.
Il est à la fois un moyen afin de ne rien oublier des activités, des rendez-vous prévus, … Mais il est également un outil de lien de communication et d'information entre les différents professionnels qui gravitent autour de la prise en charge.



Les contacts téléphoniques, skypes, mails :

Afin de permettre aux familles, de nous joindre à tout moment et avoir un contact avec leur enfant. Permettre au tuteur ou responsable légal de nous contacter et de nous transmettre des informations concernant la personne accompagnée. Assurer également la transmission des informations concernant le groupe.



Les réunions pluridisciplinaires :

Une fois par mois, une réunion pluridisciplinaire a lieu au sein du groupe. Cette réunion vise à refaire le point régulièrement sur l'évolution et le comportement de chaque résident. Chacune des personnes présentes peut alors intervenir et communiquer ses observations concernant les différents résidents. Ensemble nous trouvons des pistes éducatives afin de palier à un éventuel dysfonctionnement
Cette réunion consiste également à mettre en place les divers projets d'activités du mois ou des mois à venir, tenir au courant des éventuels changements au sein du groupe. C'est également le moment d'aborder diverses problématiques rencontrées, de discuter de sujet divers comme l'organisation des chambres et leur aménagement, aménagement du lieu de vie, la vie de groupe, les consignes de la hiérarchie, la présentation de nouveaux documents types, …

C. Présentation des équipes éducatives

L'EQUIPE EDUCATIVE
Lapins



Hannequart
Julie
Chef de Service
Lapins/Lièvres



Delmarche
Océanne
Chef d'unité



Belin
Jordan

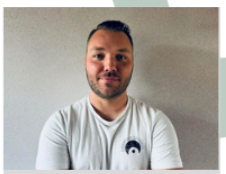

Laine
Jason



Debiève
Gaëtan



Steppe
Ingrid



Mequignon
Cindy



Brassart
Benjamin

L'EQUIPE EDUCATIVE
Lièvres



Delmarche
Océanne
Chef d'unité



Sonck
Sabine



Souris
Viviane



Soro
Fabio



Caulier
Corentin



Hennebert
Marjorie



Brouharge
Bénédicte

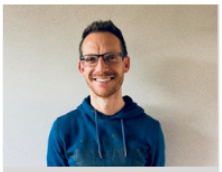

Vanhollandt
Jérémy



D. Les unités pédagogiques :

Le foyer occupationnelle la Garenne a été construit en 1995, sur le site d'une ancienne ferme située au lieudit la Garenne, d'où son nom. La Garenne est un bâtiment en forme de U et qui présente deux unités. On y retrouve globalement les mêmes fonctionnalités de part et d'autre mais on y trouve aussi des spécificités.

Dans l'unité des Lapins se trouve :

- La cave : c'est là qu'on pratique l'atelier bois (atelier préprofessionnel)
- Le local veilleur : C'est là que se tient l'éducateur de nuit

Dans l'unité des Lièvres se trouve :

- La salle propre : C'est là qu'est entreposer le linge propre après avoir été entretenu sur le site de l'Espéranderie.
- La salle sale : C'est là qu'est entreposer le linge sale avant d'être acheminé sur le site de l'Espéranderie
- L'infirmerie : C'est là que sont entreposer les traitements médicamenteux. C'est également dans ce local qu'on prépare les PMI, qu'on prodigue les petits soins, …

Le Foyer Occupationnel la Garenne dispose également d'une salle de sport polyvalente, de garage, d'un chalet de jardin abritant le matériel de jardinage ainsi

que les vélos, d’un terrain de pétanque, d’un terrain de tennis, d’un barbecue mais surtout d’un cadre verdoyant.

Les extérieurs








Chez nous ♡

Unité pédagogique des Lapins


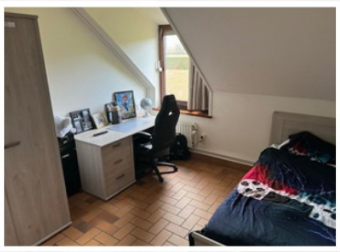








AU REZ-DE-CHAUSSEE

- Cuisine équipée
- Salle à manger
- Salon
- Séjour
- WC (2)
- Véranda
- Cave
- Local technicienne de surface
- Vestiaire



A L'ÉTAGE

- WC (2)
- Chambres individuelles (6)
- Chambres doubles (4)
- Salle veilleur
- Local rangement linge de lit
- Local rangement

Chez nous ♡



Unité pédagogique des Lièvres











AU REZ-DE-CHAUSSEE

- Cuisine équipée
- Salle à manger
- Salon
- Séjour
- Salle de bain
- WC (3)
- Véranda
- Salle propre
- Salle sale
- WC éducateur (1)
- Débarras
- Vestiaire



A L'ÉTAGE

- WC (2)
- Chambres individuelles (4)
- Chambres doubles (6)
- Infirmerie
- Bureau prise en charge logo/psy

Chez nous



- Aspects pratiques :

Nous utilisons une valisette, celle-ci permet un échange de document entre l'Espéranderie et le Foyer Occupationnel. Cette valisette est acheminée de part et d'autre par le Service Cuisine et elle est gérer par le Service accueil, qui s'occupe de traiter les documents afin de les distribuer au bon destinataire.

Les repas sont amenés quotidiennement dans un véhicule frigorifique par le Service Cuisine. Les besoins en nourritures (nombre de repas, pain, lait, …) leur sont communiqués la veille via la valisette.

L'entretient de la vêture se fait au sein de l'Espéranderie. Le linge, propre et sale, est acheminé quotidiennement entre le Foyer Occupationnel et l'Espéranderie, par le Service Entretient via un camion. Il est ensuite déposé par l'ouvrier à la buanderie.

De même que le Service Entretient s'occupe de traiter les déchets (PMC, poubelles quotidiennes, carton, verre) via un camion. Il assure également l'entretien du site dans sa grande majorité (menuiserie, électricité, peinture, entretient des pelouses, …)

Les médicaments sont livrés par la pharmacie le mardi directement sur le site de la Garenne.



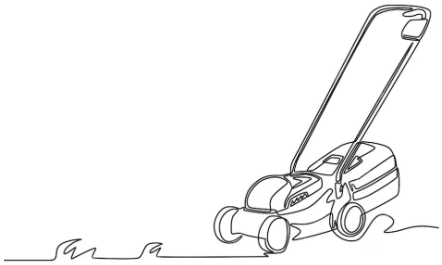

E. Présentation d'une journée type :

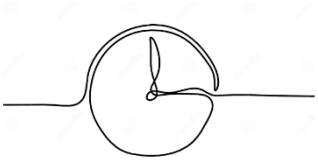

Matin	*Par le veilleur :*	*-Mettre les boîtes à tartines dans les cartables* *-Distribution du déjeuner aux scolaires et distribution de leur médication* *-Supervision de la préparation des résidents scolaires (dents, douches, soins, …)* *-Départ des scolaires*
	Par les éducateurs :	*-Lever échelonnés des résidents (entre 7h30 et 8h30 – selon les activités)* *-Supervision de la préparation des résidents (dents, douches, soins, rasage au besoin, ...)* *-Préparation et distribution du déjeuner* *-Distribution des médicaments* *-Tâches domestiques collectives (voir tableaux des tâches : balayer, rangement de la salle de bain, acheminer les sacs de linge à la salle sale…)* *-Tâches domestiques individuelles (réfection des lits, rangement chambre)* *-Mise en place des activités diverses (voir planning d'activités)* *-Réception du linge propre et évacuation du linge sale par le service maintenance* *-Tâches domestiques collectives (pliage, triage et rangement du linge)* *-Fin ou retour des activités* *-Réception des repas par le service restauration* *-Echange des valisettes avec le service restauration* *-Lavage des mains et distribution des repas* *-Distribution des médications* *-Tâches domestiques collectives (voir le tableau des tâches : laver la vaisselle, essuyer la vaisselle, rangement de la vaisselle, balayer l'unité, nettoyer les tables, nettoyer les bacs venant du service restauration)* *-Rangement de l'unité* *-Vérification de l'état des tenues vestimentaires.*

Aprè		*-Remise de service* *-Mise en place des activités diverses (voir planning d'activités)* *-Tour de vérification des fenêtres (conjointement avec la technicienne de surface)* *-Lavage des mains et distribution du goûter* *-Retour des scolaires (vérification journal de classe)* *-Activités de loisirs* *-Douches, soins, ...* *-Préparation et distribution du souper* *-Réalisation des pique-niques des résidents scolaires en suivant le plan de repas* *-Distribution des médications* *-Tâches domestiques collectives (voir tableaux des tâches : laver la vaisselle, essuyer la vaisselle, rangement de la vaisselle, balayer l'unité, nettoyer les tables, rangement de la salle de bain, acheminer les sacs de linge à la salle sale…)* *-Brossage des dents* *-Rangement de l'unité de vie* *-Préparation des sacs et des manteaux des scolaires* *-Temps libre* *-Procuration des soins spécifiques* *-Recharges des appareils multimédias des résidents* *-Remise de service et tour des chambres et des fenêtres avec le veilleur de nuit.*
Nuit	*Par le veilleur :*	*-Vérification des PMI (le mardi soir)* *-Préparation des plateaux PMI pour les deux unités (matin-midi-soir)* *- Surveillance de nuit et tour de chambre.*

Tâches spécifiques	
Lundi	*-Lecture des cahiers de convoyage, traitement des demandes, réception des documents administratifs, gestion des effets neufs, rangement des pochettes médicales,* *-Changement de la literie (Lapins)*
Mardi	*-Prises en charge logo pour les résidents des Lapins (le matin).* *-Prise en charge kiné pour les lièvres.*
Mercredi	*-Prises en charge logo pour les résidents des Lièvres et prise kiné pour les scolaires.* *-Entraînement d'athlétisme à 18h00*
Jeudi	*Vérification des ongles et des oreilles* *-Veille de convoyage, préparer les sacs et les cahiers sont rédigés par le référent au préalable s'il est présent, faire signer les cahiers de liaison par le chef d'unité.* *-Changement de la literie (Lièvres)*

	-Appeler le Bercail pour convenir du jour de rencontre *-Réception et rangement des commandes*
Vendredi	*-Entraînement d'athlétisme à 17h45* *-Si convoyage, amener les sacs pour 9h à l'endroit désigné* *- Prise en charge kiné pour les lièvres.*
Samedi	*-Nettoyage du coin cuisine (armoire, électroménagers, table et chaise ...)* *-Nettoyage les poubelles* *-Rangement de l'armoire à chaussures (nettoyage si besoin)* *-Nettoyage des armoires de salle de bain* *-Vérification et rangement des bacs personnels des résidents dans la salle de bain* *-Prise en charge kiné (samedi ou dimanche)* *-Echange Garenne/Bercail (samedi ou dimanche)*
Dimanche	*-Nettoyage intérieur et/ou extérieur des véhicules en fonction des besoins* *-Echange Garenne/Bercail (samedi ou dimanche)*
Aléatoire	*-Le 15 de chaque mois : pesée des résidents, encoder les poids à la rubrique paramètres du logiciel métier Peps*

4. Nos objectifs :

A. Développer l'individualisation et la socialisation :

Partant de l'idée que tout être humain a sa place au sein du groupe dans lequel il vit, dans la société tout d'abord et, par délégation nécessaire, dans l'institution dans laquelle il évolue, il est indispensable de l'accompagner dans le développement de ses potentialités et dans l'utilisation optimale de toutes ses compétences, afin qu'il puisse trouver sa place et « exister » dans ce groupe.

Ainsi favoriser la reconnaissance et la valorisation sociale de la personne accompagnée en lui offrant des possibilités de faire valoir ses compétences à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.

Les activités sont un des supports essentiels pour ce faire : au travers elles, la personne en situation de handicap trouve et donne du sens et de la puissance à son « agir », par lequel, elle obtiendra une reconnaissance pour elle-même d'abord et de la société ensuite.

Elles permettent également de favoriser l'intégration sociale en offrant à la personne accompagnée des possibilités d'aller à la rencontre des autres et vice versa, ainsi que de s'impliquer dans la société.

C'est pourquoi, il est fondamental de développer le sens des responsabilités, en favorisant une éducation à la citoyenneté (droits et devoirs).

Ainsi, par l'individualisation, on entend, systématiser autant que possible les réponses individuelles aux besoins.

B. Développer l’inclusion :

Par l’inclusion, on entend veiller à la participation des personnes en situation de handicap au sein de la société en tant que membres égaux de celle-ci.

Dès lors, toute démarche favorisant l’accessibilité, le libre choix, l’extension du panel d’expériences et le renforcement de l’autonomie, constitue un dispositif d’inclusion.

Le concept d’inclusion se fonde sur un droit, celui que les personnes en situation de handicap ont de vivre dans la société comme tout un chacun, dans tous les domaines de la vie sociale, tout en recevant les aides et les soutiens nécessaires.

L’inclusion ne signifie donc pas la fin des structures spécialisées, qui ont notamment à identifier les demandes de la personne, analyser les réponses pouvant lui être apportées à l’extérieur ou à défaut à l’intérieur de l’institution, et accompagner la personne dans la rencontre de sa demande. Pour ce faire, il est indispensable d’adapter et de développer en permanence l’environnement institutionnel, de manière bienveillante et en tenant compte des singularités de la personne accompagnée.

C. Développer l’autodétermination :

Par l’autodétermination, on entend la possibilité de faire des choix et de prendre des décisions en accord avec ses préférences valeurs et objectifs sans interférence externes non justifiées pour pouvoir permettre à la personne accompagnée d’augmenter le contrôle sur sa vie dans le but de garder ou d’augmenter sa qualité de vie.

Ça n’est pas à la personne accompagnée de venir s’adapter à l’éducateur ou à l’institution mais c’est à l’accompagnement de s’adapter aux souhaits de la personne et à ses capacités.

L’autodétermination, si on devait la résumer, c’est : expérimenter, se tromper et apprendre.

Il ne faut pas confondre l’autodétermination avec : « faire ce qu’on veut », sans n’avoir aucune contrainte externe, n’avoir que des droits et aucuns devoirs ou encore faire seul et ne plus avoir d’encadrement.

L’autodétermination est une compétence qui se développe, qui s’apprend qui demande de l’entraînement, passe par des expériences et des erreurs, elle implique la prise de risque positifs et mesurés.

D. Développer l’autonomie :

C’est favoriser l’autonomie afin que la personne accompagnée parvienne à faire un maximum de choses par elle-même. Il s’agit de développer les compétences en proposant un accompagnement adéquat et adapté que ce soit en interne ou en externe. La présence de l'équipe éducative vise à stimuler la personne mais aussi à l'aider, la soutenir, l'encourager au quotidien. La personne qui apprend à réaliser de nombreux actes se sent en confiance et ose entreprendre de plus en plus. Cela passe

notamment par l'implication de la personne accompagnée dans les actes de la vie quotidienne.

E. Favoriser le bien-être corporel et affectif :

Avoir une vie relationnelle, affective et sexuelle constitue un droit fondamental, un facteur d'épanouissement et de bien-être, qui fait partie intégrante d'une qualité de vie. Les personnes en situation de handicap ont, elles aussi des besoins et des attentes en matière de vie affective et sexuelle.

Le droit à la vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap a d'ailleurs trouvé sa place dans la convention ONU relative aux droits des personnes handicapées. Elle y trouve donc totalement et légitimement sa place au sein de la Garenne.

Dès lors, nous mettons tout en œuvre afin que la vie affective au sein de l'institution devienne une réalité et non un idéal.
La vie de couple s'organise notamment entre nos foyers : la Garenne et le Bercail. Des rencontres et échanges sont programmés de manière hebdomadaire.

Au sein de la Garenne, nous avons un membre du comité EVRAS qui sont aussi présent pour répondre aux besoins et interrogations des résidents.

De manière plus globale, d'autres objectifs sont travaillés quotidiennement dans l'accompagnement de la personne au sein de la Garenne. Ils sont les suivants :

- La responsabilité
- Le respect de soi et de l'autre
- La tolérance
- L'unicité et la singularité de la personne accompagnée
- L'amour
- La valorisation de l'image de soi
- La bienveillance
- La liberté de penser, de conscience et de religion.

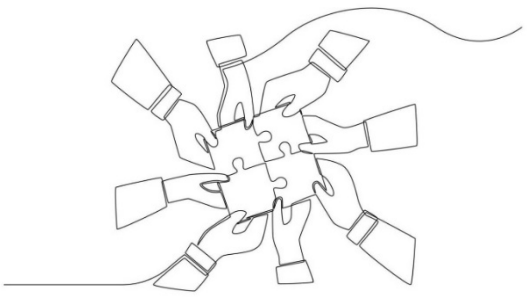

Pour y parvenir, les éducateurs ont intégrer différents comités.

LES DIFFERENTS COMITÉS

qui nous aident



COMITÉ CONSEIL DES RÉSIDENTS

- Aborder des sujets divers
- Investissement dans la vie du groupe, de l'institution
- S'exprimer librement
- Donner suite aux besoins et envies des personnes accompagnées
- Permettre de s'améliorer
- Responsabiliser



COMITÉ FIN DE VIE

- Recueil de souhait concernant la fin de vie
- Proposer un lieu de recueillement
- Faire tomber les tabous
- Population vieillissante confrontée régulièrement au décès de leur proche
- Soutien
- Respect



COMITÉ RESTAURATION

- Donner son avis sur les menus
- Respect des préférences alimentaires
- Avoir le droit de choisir le menu alternatif
- Ateliers culinaires



COMITÉ EVRAS

- Notion de consentement
- Connaître son corps
- Travailler les émotions
- Le respect de l'autre et de soi
- L'éducation sexuelle
- L'amour
- L'amitié
- Faire tomber les tabous



COMITÉ NUMÉRIQUE

- Apprendre à utiliser les réseaux sociaux correctement
- Prévention
- Dangers des réseaux sociaux
- Communication avec la famille, les amis, les petites copines,...
- Accès à l'information
- Atelier/ animation

5. Méthodologie :

A. L’éducation positive

- La sanction réparatrice

Quand la personne accompagnée transgresse une règle ou adopte un comportement inacceptable (comme taper ou casser par exemple), la mise ne place d’une sanction réparatrice sera l’occasion pour l’éducateur de manifester un intérêt bienveillant à la personne accompagnée, de lui confier une responsabilité.

Pour le résident en question, il ne s’agit pas seulement de réparer un objet détérioré ou cassé/ de “réparer” l’autre/ de réparer la relation avec l’autre mais aussi de se réparer lui-même.

Lui demander de réparer, c’est aussi lui dire qu’on croit en lui, et le reconnaître capable d’apporter à la collectivité quelque chose de positif.

- La réparation à l’initiative de la personne accompagnée

L’idée est également que le résident arrive à terme lui-même à reconnaître sa part de responsabilité dans une erreur, à l’assumer et à être à l’initiative du processus de réparation. Cela nécessite une posture positive des éducateurs : une erreur (quelle que soit sa forme : une transgression de règle, un conflit, un comportement inacceptable, des mots mal placés…) est une opportunité d’apprentissage.

Si le résident est amené à considérer les erreurs comme la marque de sa faiblesse, de son caractère mauvais, il aura tendance à se décourager et pourra devenir défensif, critique, agressif.

- La réparation de la part des adultes envers la personne accompagnée

Cela suppose que cette attitude soit valable aussi bien pour les éducateurs que pour les résidents, que les éducateurs acceptent eux-mêmes d’entrer dans un processus de réparation envers la personne accompagnée. Il sera alors prêt à pardonner quand un adulte s’excuse et, grâce au fonctionnement des neurones miroir, il sera plus prompt lui-même à s’excuser et reconnaître ses torts plus tard.

Quand un éducateur s’emporte, crie, le résident éprouve de la colère et du ressentiment en retour. Mais si l’éducateur est capable de s’excuser, la relation et la connexion sont rétablies.

- Les 3 R de la réparation selon la discipline positive

RECONNAÎTRE (sa part de responsabilité) - RÉCONCILIER- RÉSOUDRE

La réparation peut prendre plusieurs formes :

– la réparation directe et matérielle

Si le travail de réparation est long et éprouvant, la personne accompagnée peut mieux intégrer et comprendre la valeur du dommage causé. Si ce travail est bénin, le dommage causé l'est aussi ; inutile alors de dramatiser et de s'appesantir dessus.

– la réparation compensatrice

Quand il n'est pas possible de réparer ce qui a été endommagé, la personne accompagnée peut être aiguillé vers une réparation-compensation. Loin d'être une punition, elle doit être en lien avec la transgression.

– la réparation symbolique

Certaines choses ne sont pas réparables. On ne peut pas recoller une personne blessée par une insulte ou un coup de pied. Au-delà des excuses, la personne accompagnée pourra choisir la manière dont il présentera des excuses par un message sincère.

Quelle que soit la forme qu'elle prenne, la réparation n'est pas d'être obligé d'apprécier l'autre. Elle peut être suivie par le choix de s'écarter d'un autre, de renoncer à le fréquenter à nouveau ou de lui parler. L'essentiel étant de rester courtois et respectueux pour maintenir une paix sociale et un climat serein au sein de la collectivité.



6. Les activités :

Au sein de la Garenne, nous proposons un vaste programme d'activités individuelles ou en groupe afin de permettre à la personne accompagnée de s'épanouir.

Ces activités sont avant tout pédagogiques et sportives mais également ludiques et culturelles. Ils ont tous pour objectifs le maintien des acquis et l'apprentissage de nouvelles capacités ainsi l'ouverture sur le monde extérieur.

Nous veillons particulièrement à connaître les souhaits de chacun et de varier les propositions de projets collectifs en tenant compte de leurs préférences et attentes. En aucun cas, le handicap ne peut être un frein à ces activités. Toutes les propositions sont portées à la connaissance de tous de façon adaptée.

A. Les activités d'autonomie

Le Foyer Occupationnel La Garenne a comme objectif principal, de faire évoluer au maximum la personne accompagnée dans son autonomie. Il est donc indispensable de les inclure dans la vie du groupe via des tâches collectives (tâches ménagères, pliage du linge…), des tâches individuelles (ranger et entretenir leur espace privé : chambre) ainsi que des activités pouvant contribuer à les faire évoluer dans leur projet personnalisé d'accompagnement (sortir seul, aller faire des courses, …) De plus, des ateliers en compagnie de certains comités (EVRAS, numérique, …) sont organiser afin de pouvoir découvrir où s'informer sur certains aspects de la vie.

B. Les activités sportives

Les personnes accompagnées au sein de la Garenne sont demandeuses de pratiquer des sports. En pratiquant une activité sportive, la personne accompagnée agit positivement sur tout un tas de facettes de sa santé. La liste des bienfaits du sport sur la santé est longue comme le bras : meilleur fonctionnement du cœur et de l'activité sanguine, augmentation de la masse musculaire, diminution de la masse graisseuse, entretien des articulations et des os, diminution du stress, l'amélioration du sommeil, diminuer la, … Mais au-delà des bienfaits sur la santé, la pratique d'une activité sportive permet également de se défouler, d'apprendre et de développer des compétences (esprit d'équipe, …), de découvrir, l'ouverture aux autres, …D'ailleurs, nos résidents collaborent avec des organismes extérieurs de la région tels que la FOA, l'ACCBH, … Ex : Pétanque, football, stage sportif, tennis, pétanque, badminton, …

Sans négliger, nos infrastructures internes (salle de sport, terrain de tennis, …).






C. L’activité piscine

La pratique d’une activité sportive régulière, telle que la natation, permet aux résidents de la Garenne d’améliorer leur santé physique et mentale. Outre les bienfaits évidents comme le renforcement musculaire, l'amélioration de la circulation sanguine, et l'entretien des articulations, la natation procure une relaxation et une diminution du stress significative. Elle offre également un moment de défoulement et favorise la découverte de soi.
Des collaborations avec des partenaires locaux, comme la piscine « Les Dauphins » à Mouscron, permettent d’organiser des séances dans des infrastructures adaptées.

D. Les activités socio-culturelles

Les personnes accompagnées sont de nature curieuse et sont avides de voir, comprendre, découvrir le monde qui les entoure. Afin de développer leurs connaissances et d’éveiller la curiosité, de multiples activités s'offrent à eux. Cela permet d’atteindre également un objectif de taille qu’est l’ouverture sur l’extérieur. Ex : Visite de musée, visite de ville/village, …






E. Les activités d’initiation à la cuisine

Par le biais de ces activités culinaires, les personnes accompagnées apprennent à cuisiner de manière simple. Ils sont également un bon moyen d’intégrer de bonnes habitudes alimentaires, alliant équilibre nutritionnel et savoir-faire. Le choix de la composition des menus est essentiel et sera guidée par la réflexion et les échanges qui ont lieu lors du comité restauration. De plus, elle permet également de les faire évoluer dans leur autonomie et de à les faire évoluer dans leur projet personnalisé d’accompagnement (faire les courses en fonction d’un budget, suivre une recette, …)






F. Les activités de loisirs

Ces activités permettent de passer du bon temps, de profiter ce qui permet à la personne accompagnée de libérer l'esprit des occupations habituelles telles que les activités domestiques, le quotidien tout simplement. Les occasions ne manquent pas développer des passions et de s'adonner à ses loisirs préférés. Ex : Parc d'attraction, sortie au Capt'ain, boire un verre en terrasse, bowling, cinéma, aller à la mer, …






G. Les activités créatives

Les ateliers créatifs sont des lieux d'expression, ou personnalité et identité sont mises en valeur. Les personnes accompagnées prennent du plaisir à réaliser des œuvres qu'elle peut garder ou offrir, qu'elle confectionne pour la collectivité, … Cette activité vise la motricité, la coordination ainsi que la concentration, la spontanéité, la sensibilisation aux diverses techniques. Elle permet de développer l'esprit créatif, de prendre confiance en soi, de créer, ... Ex : Peinture, atelier bois, ...




H. L'activité jardinage

Le travail de la terre a toujours été porteur d'existence. Jardiner, c'est dessiner de façon simple et matérielle le schéma du cycle de la vie : semer, cultiver, cueillir, se nourrir. Pour la personne accompagnée, objet ou sujet de soin permanent dans son histoire, lui offrir la possibilité de jardiner est l'identifier à soigner à son tour.
L'atelier jardinage présente un attrait pédagogique et thérapeutique indéniable pour la personne accompagnée. Parallèlement, le jardinage présente de nombreux effets bénéfiques sur les interactions sociales en créant des instants de partage. Cette activité est également une occasion de profiter du plein air, du soleil.






I. Les séjours camps

Une fois par an, les équipes éducatives mettent en place un projet camp par unité. Pour se faire, les éducateurs prévoient un mode de déplacement, un lieu d'hébergement (la mer, les Ardennes, la montagne…), les repas, les activités, …
La durée du camp est établie par les éducateurs qui se chargent également de faire les démarches administratives (demande d'argent, accord aux tutelles, …). Ce camp se déroule en dehors des périodes de vacances. Les camps permettent un moment privilégié entres les personnes accompagnées et les éducateurs en dehors du cadre institutionnel.



















FESTIVAL


J. Plannings types d'activités

Planning d'activité Garenne : Lapins



Planning d'activité Garenne : Lièvres

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Activité d'accueil	Activité d'accueil	Activité d'accueil	Activité d'accueil	Activité d'accueil	Activité d'accueil	Activité d'accueil
Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique
Repas de midi	Repas de midi	Repas de midi	Repas de midi	Repas de midi	Repas de midi	Repas de midi
Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre
Activité sportive	Inclusion Sociale	Activité sportive	Balade	Atelier artistique	Activité loisir	Activité Culturelle
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter
Pédagogique	Atelier soupe	Atelier culinaire	Jeux structurés	Atelier soupe	Activité musicale	Inclusion Sociale
Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène	Hygiène
Repas du soir	Repas du soir	Repas du soir	Repas du soir	Repas du soir	Repas du soir	Repas du soir
Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique	Compétence Domestique
Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre

“La vie mettra des pierres sur ta route, à toi de décider si tu en feras un mur ou un pont”

Coluche

Rédigé par :

Hannequart Julie – Janvier 2024

Révision par :

Delmarche Océanne – Mars 2025

